# Note de synthèse sur le Rapport sur le développement humain publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement en 2018.

**Note rédigée par Georges Solaux, sur la base du rapport :**

**PNUD (2018),** ***Indices et indicateurs de développement humain : 2018, mise à jour statistique. ONU,*** **New York**
http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

**L'auteur de la note n'étant pas pas exempt de proposer des données erronées, merci de les lui signaler à georges.solaux@wanadoo.fr**

1 - **L'Indice de Développement Humain** (IDH) a été mis en œuvre en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour comparer le développement des pays du monde et pour permettre à ces derniers de disposer d'indicateurs sur l'évolution de leur propre développement. Alors que jusque là les comparaisons internationales étaient réalisées essentiellement sur la base de la richesse (soit du PIB et du PIB par tête), le PNUD ajoute un indicateur sur l'éducation et un autre sur la santé.

2 - Pour chaque pays on dispose donc des **trois indicateurs** suivants qui combinés permettent le calcul de l'IDH. Plus l'IDH est proche de 1 plus le développement humain au sens du PNUD est élevé :

- **Indicateur de santé** : Espérance de vie à la naissance.
- **Indicateur d'éducation** : l'indicateur d'éducation est un indicateur composite associant la durée moyenne de scolarisation des + de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les scolaires (nombre d'années de scolarisation nécessaires pour atteindre le master).
- **Indicateur de richesse** : Revenu national brut par tête en parités de pouvoir d'achat en $.

**3 – Quelques données globales sur la distribution de l'IDH dans le monde en 2017 :**

La France est classée parmi les pays à développement humain très élevé et au 24ème rang des 189 pays évalués.

| Monde | 0,728 |
|---|---|
| France | 0,901 |
| Ensemble de pays à développement humain très élevé | 0,894 |
| Ensemble de pays à développement humain élevé | 0,757 |
| Ensemble de pays à développement humain moyen | 0,645 |
| Ensemble de pays à développement humain faible | 0,504 |
| Pays en développement | 0,681 |
| Afrique subsaharienne | 0,537 |
| États arabes | 0,699 |
| Asie de l'Est et Pacifique | 0,733 |
| Asie du Sud | 0,638 |
| Amérique latine et Caraïbes | 0,758 |
| Europe et Asie centrale | 0,771 |
| Pays les moins avancés | 0,524 |
| Petits États insulaires en développement | 0,676 |
| Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) | 0,895 |

### 4 – L'indice de développement humain intérieur de chaque pays.

Le PNUD propose des calculs de pauvreté, de comparaisons selon le genre, et un indice permettant d'appréhender si la distribution du développement humain est équitable au sein de chacun des pays évalués. Cet indice est appelé IDHI (indice de développement humain intérieur ou interne). Plus cet indice est proche de l'IDH global plus la distribution du développement humain est équitable. Si la France présente un IDHI supérieur à la moyenne des pays à développement très élevé en espérance de vie et en distribution de richesse, elle présente un IDHI plus faible que la moyenne en matière d'éducation. Par ailleurs l'IDHI français est nettement plus faible que l'IDH global en éducation et en distribution de richesse. Ce qui confirme les analyses récurrentes réalisées sur l'inégalité dans ces deux dimensions.

| IDHI | IDH | Espérance de vie | Education | Revenu |
|---|---|---|---|---|
| **Pays à développement très élevé** | 0,894 | 0,870 | 0,810 | 0,723 |
| **France** | 0,901 | 0,930 | 0,768 | 0,739 |

Concernant les inégalités femmes – hommes le PNUD précise : « L'IDH moyen des femmes à l'échelle mondiale (0,705) est inferieur de 5,9 % à celui des hommes (0,749). Une grande partie de la différence s'explique par les revenus et le niveau d'instruction inférieurs des femmes dans un grand nombre de pays. L'écart hommes-femmes est le plus large dans les pays à développement humain faible, où la valeur moyenne de l'IDH des femmes est inférieure à celle des hommes de 13,8 %. Parmi les régions en développement, l'écart hommes-femmes est le plus faible en Amérique latine et Caraïbes (2,3 %), tandis qu'il est le plus grand en Asie du Sud (16,3 %) et dans les États arabes (14,5 %). »

# Note technique sur le calcul de l'IDH

1 - On dispose de la valeur minimale et de la valeur maximale de chacun des trois indicateurs dans le monde selon le tableau suivant :

| Indices | Mesure | Valeur minimale | Valeur maximale |
|---|---|---|---|
| **Longévité** | Espérance de vie à la naissance | 20 ans | 85 ans |
| **Education** | Durée moyenne de scolarisation des + de 25 ans | 0 | 15 |
| | Durée attendue de scolarisation pour les scolaires | 0 | 18 |
| **Niveau de vie** | Revenu national brut en parités de pouvoir d'achat en $ | 100 | 75 000 |

2 – Calcul de l'IDH par pays :

a) Pour chacun des quatre indicateurs figurant dans le tableau on calcule pour chaque pays un indice selon la formule suivante : indice = valeur observée dans le pays – valeur minimale mondiale / valeur maximale mondiale – valeur minimale mondiale. Ce sont les valeurs qui sont retenues pour l'espérance de vie et pour la richesse du pays. (*Ainsi le pays qui présente l'espérance de vie égale à celle du maximum mondial obtient un indice égal à 1. Plus l'indice est proche de 1 plus le pays présente un développement élevé pour la variable mesurée*).

b) Pour un pays présentant les valeurs fictives suivantes :

| Indices | Mesure | Valeur |
|---|---|---|
| **Longévité** | Espérance de vie à la naissance | 50 ans |
| **Education** | Durée moyenne de scolarisation des + de 25 ans | 5 |
| | Durée attendue de scolarisation pour les scolaires | 10 |
| **Niveau de vie** | Revenu national brut en parités de pouvoir d'achat en $ | 15000 |

**Indice de santé** = 50 ans – 20 ans / 85 ans – 20 ans = **0,461**

**Indice de richesse** : 15000 – 100 / 75000-100 = **0,198**

Pour l'éducation il faut composer les deux indices de durée moyenne de scolarisation des + de 25 et la durée attendue de scolarisation pour les scolaires en un seul indice suivant la formule suivante :

**Indice composite d'éducation** = racine carrée du produit de l'indice durée moyennes de scolarisation et de la durée attendue de scolarisation – valeur minimale du niveau mondial d'éducation / indice maximal mondial d'éducation – valeur minimale de l'indice mondial d'éducation :

Indice durée moyenne de scolarisation + de 25 ans = 5 – 0 / 15 - 0 = 0,333

Indice durée attendue de scolarisation pour les scolaires = 10 – 0 / 18 – 0 = 0,555

En imaginant que l'indice maximal mondial composite de scolarisation est = à 0,980

L'indice composite éducation du pays considéré sera de : racine carrée de 0,333 x 0,555 – 0 / 0,980 – 0 = 0,428 / 0,980 = **0,436**

IDH du pays = Racine cubique du produit des trois indices, soit racine cubique de 0,461 x 0,198 x 0,436 = **0,341**